

LA CONTRIBUTION DES COOPÉRATIVES FÉMININES DANS L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DES ZONES MONTAGNEUSES AU MAROC

THE CONTRIBUTION OF WOMEN'S COOPERATIVES IN THE ECONOMIC AND SOCIAL EMPOWERMENT OF WOMEN AND THE TERRITORIAL ATTRACTIVENESS OF MOUNTAINOUS AREAS IN MOROCCO

Reçu xx Mois	Accepté xx Mois	Publié en ligne xx
--------------	-----------------	--------------------

Résumé :

Les coopératives ont démontré leurs apports notables dans le développement social et économique, ainsi que dans le tourisme et le dynamisme territorial.

L'objectif de cet article est d'analyser la nature des liens existants entre les coopératives féminines et l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'attractivité territoriale des zones montagneuses au Maroc.

Mots clés : Coopératives féminines, Autonomisation économique et sociale, Attractivité territoriale, Zones montagneuses, Entrepreneuriat social féminin.

Classification JEL : Q13, O17, M54, Q56, O13, L26, L83.

Abstract:

Cooperatives have demonstrated their significant contribution to social and economic development, as well as to tourism and territorial dynamism.

The purpose of this article is to analyze the nature of the links between women's cooperatives and the economic and social empowerment of women and the territorial attractiveness of mountainous areas in Morocco.

Keywords: women's cooperatives, Economic and social empowerment, Territorial attractiveness, Mountainous areas, Female social entrepreneurship.

JEL classification : Q13, O17, M54, Q56, O13, L26, L83.

1-Introduction :

Dans un contexte international marqué par un changement de paradigme socio-économique, l'économie sociale et solidaire joue de plus en plus un rôle de premier plan dans le

développement socioéconomique des territoires. En effet, dans certains pays européens tels que la Belgique, la France et les Pays-Bas, la contribution de ce secteur est évaluée à plus de 10 % du PIB¹.

Au Maroc, le potentiel de développement que peut offrir ce secteur reste toujours sous exploité. Ainsi, la contribution de l'économie sociale et solidaire dans le PIB national n'excède pas 1,5%, avec un volume de création d'emplois qui reste faible, ce qui prive l'économie nationale d'énormes opportunités de création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes.

L'objectif de l'émergence de ce nouveau modèle économique et social, étant le développement d'activités génératrices de revenu dans un cadre solidaire, alliant gouvernance démocratique et partage des bénéfices, à travers la création et pérennisation des coopératives ; qui peut constituer le noyau dur d'un modèle productif favorisant le développement régional durable et inclusif des zones les plus défavorisées précisément les territoires montagneux.

Alors, dans quelle mesure ces unités peuvent-elles constituer un outil efficace au service de l'autonomisation des femmes, pierre angulaire de la société ? et dans quel sens, ces dernières contribueront à l'attractivité territoriale des zones montagneuses et au développement de leurs offres touristiques ?

En vue de répondre à ces questionnements nous avons opté pour une démarche systémique selon une approche analytique dans une logique interprétativiste.

Pour ce faire, nous allons procéder dans un premier temps à la présentation de l'état des lieux de l'entrepreneuriat social féminin au Maroc, des enjeux liés au développement des territoires montagneux et de l'attractivité touristiques de ces zones.

En se basant sur les conclusions issues de cette première partie, nous nous intéresserons dans un deuxième temps à l'illustration de notre réflexion, à travers l'étude des retombées socio-économiques possibles de la promotion des coopératives féminines sur l'attractivité touristique des zones montagneuses, en traitant le cas de la Région Beni Mellal Khenifra.

La présente contribution traite du rôle que peut jouer l'entrepreneuriat coopératif dans la valorisation des potentiels distinctifs (nature, culture et patrimoine), dont jouissent les régions montagneuses au Maroc, et ce au profit d'un développement territorial inclusif et durable en faveur de la population locale.

2-Coopératives féminines et l'autonomisation économique et sociale des femmes : Revue de littérature

Le développement humain est un développement qui met l'être humain au centre de ses préoccupations, il insiste sur la capacité des individus à prendre leurs décisions, à respecter leur environnement social et naturel, à agir en collectif. Cette vision semble largement partagée par le paradigme coopératif (Attouch, 2011 ; Sibille, 2016) qui met l'épanouissement et la dignité de l'homme au centre de ces préoccupations, sans oublier les obligations des coopératives d'être socialement responsables et de garantir les droits des générations futures. Dans ce sens, le modèle coopératif ou l'entrepreneuriat social se propose comme une véritable alternative

¹CESE, rapport « Economie Sociale et Solidaire Un levier pour une croissance inclusive » page 101

d'inclusion socioéconomique et de cohésion sociale surtout pour les populations pauvres ou démunies ou en situation de précarité ou tout simplement défavorisées.

En effet, dans ces dernières décennies, le sujet de l'entrepreneuriat social s'est progressivement propagé dans le monde entier, dans l'espace public et ainsi, imposer à l'agenda politique comme le nouveau paradigme de l'innovation sociale efficace, et comme une vraie réponse aux défis sociaux et économique que connaît la société contemporaine. Eme, B. et Laville, J.-L. (2006), ont défini l'économie sociale et solidaire (ESS) comme « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». En outre, l'objectif de cette nouvelle approche de développement est la construction d'une économie solidaire, alternative à l'économie marchande, une visée de justice sociale et de refondation plus démocratique des modes d'organisation (Sibille, H., 2016).

L'ESS est conçue comme une pratique, un processus d'action finalisé qui recouvre l'ensemble des initiatives économiques et des organisations dont la finalité principale est sociale ou environnementale et qui réinvestissent la majorité de leurs bénéfices au profit de cette mission (Barthélémy, A. et Slitine, R., 2012).

Les organisations sociales constituent donc un vaste champ composé de courants et de traditions relativement spécifiques, qui possèdent leur propre continuité mais qui sont aussi pour partie complémentaires (Gianfaldoni, P. 2015). Leurs principales caractéristiques respectives peuvent être appréhendées à travers quatre dimensions essentielles, à savoir le degré de redistribution individuelle des profits, la nature de la gouvernance, les ressources mobilisées et le type de motivations (Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. 2012 ; Richez-Battesti, N., 2016). Le tableau suivant illustre les différentes dimensions et typologie des organisations sociales :

Tableau N°1 : Une typologie des modèles d'organisation à vocation sociale

	Degré de redistribution individuelle des profits	Nature de la gouvernance	Ressources mobilisées	Type de motivations
Économie sociale	Non-lucrativité ou lucrativité limitée	Propriété collective. Principe de décision : une personne = une voix	Marchandes et non marchandes ; dons et bénévolat	Prosociales/ économiques
Économie solidaire	Non-lucrativité ou lucrativité limitée	Propriété collective. Principe de décision : une personne = une voix	Marchandes et non marchandes ; dons et bénévolat	Prosociales/ politiques
Entreprises sociales	Lucrativité limitée	Propriété variable, souvent à parties prenantes multiples. Principe de décision : pas défini, mais non basé sur la détention du capital	Marchandes et non marchandes, avec une forte prise de risque	Prosociales/ économiques
Entrepreneuriat social	Lucrativité limitée	Propriété détenue par les investisseurs. Principe de décision : basé sur la détention du capital. Importance du leadership	Capitaux privés (autonomie financière)	Prosociales/ économiques

Source : Adapté de Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012) et Richez-Battesti, N., 2016

La coopérative, par sa double nature économique et sociale, favorise l'intégration sociale de classes exclues et l'amélioration de leur niveau de vie à travers des activités génératrices de revenu. Le rôle des coopératives ne se limite pas à la satisfaction de ses membres, mais il tend à contribuer au développement de la communauté sur plusieurs plans (M. Gertler, 2001) : sur le plan économique à travers la création des emplois et des revenus ; sur le plan social par la valorisation des ressources humaines, la diffusion des valeurs d'entraide, de l'équité et de solidarité, du bien-être social et économique en intégrant les personnes marginalisées dans le but de réduire le chômage, la pauvreté et la discrimination ; et sur le plan environnemental par la sensibilisation de ses membres sur l'importance de préserver l'environnement dans une perspective du développement durable.

Les coopératives féminines se distinguent des autres coopératives par leurs objectifs économiques et sociaux de progrès, ainsi que par leurs structures relativement horizontales et non hiérarchiques (Datta et Gailey 2012, 578). Alors que certaines coopératives féminines ont des racines historiques plus longues (par exemple, le cas de Lijjat, en Inde, qui a une histoire vieille de cinq décennies), d'autres ont pris de l'ampleur au cours des dernières décennies grâce à une prise de conscience croissante et aux initiatives des gouvernements et des organismes internationaux tels que l'UE (Alaedini et Razavi 2005; Datta et Gailey 2012; Ferguson et Kepe 2011; Iakovidou 2002; Ortmann and King 2007; Vazquez et al., 2016). La plupart des coopératives féminines se développent grâce à des approches ascendantes, reflétant les besoins des populations locales (Bacon 2010 en Nicaragua; Datta et Gailey 2012 en Inde; Eccarius-Kelly 2006 en Guatemala; Ferguson et Kepe 2011 en Uganda; Iakovidou 2002 en Grèce).

Partout dans le monde, la portée de l'activité des coopératives féminines couvrent divers

secteurs, y compris les produits agricoles (Bacon 2010; Deji 2005; Ferguson et Kepe 2011), l'artisanat (Alaedini et Razavi 2005; Ecevit 2007), les produits alimentaires (Datta et Gailey 2012), et les services de soins aux enfants et aux personnes âgées (Ecevit 2007). Ainsi, ces coopératives jouent un rôle primordial en contribuant à l'élimination de la pauvreté à la fois directement en améliorant la situation économique et sociale de leurs membres et employés, et indirectement en stimulant l'économie et en renforçant le tissu social des communautés dans lesquelles elles sont implantées à travers leurs valeurs et principes (tableau 2).

Tableau N°2 : Les coopératives : valeurs et principes

Qu'est-ce qu'une coopérative ?	Une coopérative est une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs besoins et leurs aspirations économiques, sociaux et culturels communs par une entreprise leur appartenant en commun et régie démocratiquement.
Valeurs	Les coopératives sont fondées sur les valeurs d'autonomie, de responsabilité à l'égard de soi, de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité. Suivant la tradition de leurs fondateurs, les adhérents des coopératives croient dans les valeurs morales que sont l'honnêteté, l'ouverture, la responsabilité sociale et le souci des autres.
Principes	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion volontaire et ouverte - Pouvoir démocratique des membres - Participation économique des membres - Autonomie et indépendance - Éducation, formation et information - Coopération entre coopératives - Dévouement à la collectivité

Source : Adapté de Bibby, A., & Shaw, L. (Eds.). (2005).

L'autonomisation des femmes se définit comme le processus par lequel les femmes acquièrent la capacité de faire des choix stratégiques et efficaces dans la vie, et comment mobiliser cette capacité efficacement pour produire un changement positif (Goldman et Little, 2015 ; Janssens, 2009, Kabeer, 1999). Sans comprendre les conditions qui entravent ce processus, il est impossible de trouver des moyens de renforcer et d'autonomiser les femmes.

La littérature sur l'autonomisation des femmes souligne l'importance de distinctions analytiques concernant les sous-composantes interdépendantes de cette autonomisation. Kabeer (1999) définit l'autonomisation comme la capacité d'exercer un choix, en faisant la distinction entre les ressources, l'action et les réalisations (résultats). Selon Kabeer, ces dimensions interdépendantes sont nécessaires pour que les femmes deviennent autonomes dans leur vie. L'acquisition de ressources telles que l'éducation et les compétences professionnelles est le premier pas vers l'autonomisation.

Ce n'est pas fiable de mesurer les résultats spécifiques et strictement quantifiables de l'autonomisation des femmes, car la dynamique du pouvoir dans chaque communauté évolue au fil du temps et ce qui constitue une « autonomisation » peut changer d'un endroit à un autre (Datta et Gailey, 2012). Par conséquent, il est essentiel de contextualiser le concept d'autonomisation et d'analyser comment chaque individu et groupe social s'en approche (Oberhauser et Pratt, 2004).

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'analyser l'effet des coopératives féminines sur leur autonomisation économique.

3-Le rôle des coopératives dans l'autonomisation économique et sociale des femmes au Maroc :

3-1. Contexte et hypothèses :

Le développement des sociétés, tout au long de l'histoire humaine est conditionné par l'émancipation de la femme, en tant qu'être humain capable d'agir et de réfléchir pour le bien être individuel et collectif. Les conditions d'existence des femmes dans le monde entier sont loin d'être satisfaisantes, si dans les sociétés occidentales, la situation de la femme a beaucoup évolué, elle n'en est pas de même dans le reste du monde, et encore moins dans les sociétés arabo-musulmanes. Si on remonte un peu dans l'histoire, et partout dans le monde, la femme a été reléguée au second plan, marginalisée et considérée comme un être faible et fragile, son rôle a été limité à la reproduction maternelle et ménagère, et elle était moins considérée dans la vie économique, politique, sociale et culturelle. Elle n'avait aucun pouvoir ni aucun droit de participer aux projets familiaux, encore moins aux projets sociétaux.

Le Maroc est un pays en transition, depuis son indépendance en 1956, il n'a pas cessé de déployer des efforts pour résoudre les problèmes d'ordre structurels (inégalités spatiales, les problèmes d'accès à l'éducation, à la santé, aux équipements de base, etc.). Malgré ces efforts, les résultats sont loin d'être encourageants, les indicateurs socio-économiques affichés, par les services statistiques et les organismes internationaux en termes de taux d'analphabétisme, d'accès au service de santé, d'emploi, de loisir, de logement, de l'eau et de l'électricité, des conditions de la femme, montrent qu'il reste beaucoup d'effort à fournir.

Ainsi, le Maroc a connu une forte croissance de la demande sociale ; notamment celle relative aux droits fondamentaux de la femme, de l'enfant et des jeunes au niveau de la lutte contre toutes les discriminations. Cette forte croissance de la demande sociale a montré des insuffisances et des dysfonctionnements auxquels il faut agir.

La question féminine, surtout depuis les dernières décennies, a été à l'ordre du jour, et le Maroc sous l'impulsion des mouvements internes et des organismes internationaux a accompli des efforts considérables pour l'amélioration des conditions de la femme (adhésion aux conventions internationales des droits de la femme, de l'enfant, des réformes juridiques, du statut personnel (*la moudawna*), l'encouragement de la femme pour la participation dans toutes les sphères de la vie, etc.).

Ces réformes ont été traduites par des programmes ambitieux afin de réduire les inégalités frappantes entre les sexes et surtout dans le milieu rural. C'est dans ce contexte que le recours à la coopérative féminine a eu lieu.

Le ministère en charge de l'économie sociale a souligné que ce secteur participe à 2% au produit intérieur brut et emploie 3% de la population active occupée. Ce taux reste très loin du niveau affiché dans d'autres pays. A titre d'exemple, en France, l'économie sociale constitue 10% du PIB et emploie environ 8% au niveau de la population active occupée².

Le secteur d'économie sociale et solidaire est à ses débuts au Maroc, en effet le tissu des coopératives contribue à peine à 1% de l'emploi salarié et génère un chiffre d'affaires dépassant 10 milliards de dirhams. Quant à la répartition sectorielle, l'agriculture est le secteur le plus important. Il est suivi respectivement par l'artisanat et l'habitat (Office de Développement de la Coopération (ODCO), 2014)). Avec une place plus notable de coopératives féminines. Dans ce sens, l'entrepreneuriat féminin en coopérative constitue un tournant important dans la société marocaine, permettant aux femmes d'avoir l'autonomie financière et plus de pouvoir dans la prise de décision.

Aujourd'hui encore, depuis le lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) en 2005, et particulièrement dans son axe d'AGR (Activités Génératrices de Revenu), le Maroc encourage et soutient le modèle coopératif, surtout celui des femmes en milieu rural. En plus de l'INDH, le plan Maroc vert constitue une plateforme importante de développement des coopératives agricoles.

En effet, les politiques sociales menées au Maroc, depuis les deux dernières décennies se sont engagées résolument dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la marginalisation, c'est dans ce contexte que le recours à la coopérative, en tant que forme d'organisation, a été amplifié et plus particulièrement en milieu rural.

Les initiatives prises ces dernières décennies pour améliorer la situation de la femme rurale consistent à créer des AGR à travers des coopératives féminines de production et de services ; afin de leur garantir une certaine autonomie financière qui leur permettrait d'acquérir un certain pouvoir dans leur vie personnelle, professionnelle et familiale loin de toute soumission.

Ainsi, dans ce stade, notre réflexion s'articule autour des questions suivantes :

- **Les coopératives féminines en milieu rural telles qu'elles sont conçues et mises en œuvre contribuent-elles à l'émancipation de la femme rurale ?**

Il s'agit ici de procéder à un diagnostic et une analyse au niveau de la conception de ces coopératives ; pour pouvoir dégager des éléments susceptibles de nous éclaircir sur le bien-fondé de ces entités.

- **Ces coopératives féminines en milieu rural peuvent-elles réellement améliorer durablement la situation économique des femmes ?**

Cela nous emmènera à diagnostiquer le vécu réel des femmes adhérentes à ces coopératives

² <http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire>

afin de comparer la situation de la femme avant et après la coopérative, ce vécu peut être appréhender à partir d'indicateurs objectifs au niveau du salaire, de la satisfaction des besoins fondamentaux, de l'épanouissement, de la liberté de choix et de décision, ainsi que de la projection dans l'avenir et de nouvelles représentations acquises dans ce vécu collectif.

Pour répondre à ces questions, nous avons formulé quatre hypothèses à tester, à savoir :

- La coopérative étant une organisation de l'économie sociale dispose de tous les moyens nécessaires (matériels, organisationnels, juridique) pour contribuer à l'amélioration de la situation des femmes rurales.
- La coopérative se présente comme un espace favorable à l'épanouissement de la femme rurale lui permettant l'acquisition de nouvelles représentations et de nouvelles valeurs.
- Plus le rôle social des femmes est communautairement reconnu et valorisé, plus elles bénéficieront du respect et d'un traitement équitable.
- Plus les femmes sont autonomes moins elles risquent d'être victime de violence et de discrimination.

3-2. Fondements conceptuels de l'autonomisation des femmes et coopératives féminines :

- Emancipation de la femme :

L'émancipation de la femme tend plus spécialement sur l'épanouissement de la femme, au sein de la famille et de la société.

En effet, l'émancipation donne à la femme la possibilité d'être humaine dans le sens le plus vrai, c'est-à-dire, qu'elle peut être indépendante dans la prise de ses décisions, avoir accès aux droits fondamentaux (droit à l'éducation et droit au travail...)³, et assurer sa participation dans le développement économique et social de son pays.

Pour Frank (1892) l'émancipation de la femme consiste à abolir la puissance maritale et fonder le droit de la famille sur le principe de l'égalité entre les époux, concéder aux femmes le droit de faire un honnête usage de leurs facultés et rendre accessible à tous, sans aucune distinction de sexe, des métiers, des emplois, des professions libérales, des carrières industrielles et autres ; enfin, reconnaître aux femmes une part d'intervention dans la gestion et le règlement des intérêts publics⁴.

Les notions relatives à l'empowerment, l'autonomisation économique et sociale, sécurité économique sont évoquées en parallèle à la notion de l'émancipation. On doit les définir et déterminer le lien qui les unis.

- Les coopératives féminines :

Basées sur des principes de solidarité, d'enrichissement personnel et de durabilité, les coopératives féminines sont des groupements de femmes leur permettant de jouir d'une activité génératrice de revenu, de se responsabiliser, de se former, de s'autonomiser, de s'émanciper, et surtout d'avoir une voix.

³ Eliane GUBIN, et al.. « Le siècle des féministes ». Atelier. Paris 2004. 463p.

⁴ Frank,L . « Essai sur la condition politique de la femme ». A, Rousseau.Paris.1892. P :11

En effet, la gestion de la coopérative se fait dans un esprit d'équité et donne à chaque femme une voix dans le vote des décisions relatives à la coopérative.

Ainsi, les projets de coopératives représentent un bon moyen pour intégrer les femmes dans le développement économique et social. En outre, les coopératives féminines permettent aux femmes de s'épanouir dans l'exercice d'une activité rémunérée et solidaire.

Toutes les questions économiques concernent les femmes et tout ce qui touche ces dernières revêt aussi le plus souvent une dimension économique.

L'accès des femmes aux ressources économiques contribue d'une part à la croissance économique et d'autre part, à l'équité entre les genres, ce qui explique l'intérêt actuel pour les dimensions économiques liées à l'égalité des genres et qui se traduit par le concept d'émancipation de la femme.

Pour les néo-classiques, la question de discrimination de la femme dans le marché de travail a été présente dans la plupart des travaux expliquant les effets de fonctionnement du marché de travail, à titre d'exemple, nous citons : attachement faible de la femme (Polachek, 1981), discrimination salariale (Figart, 2005), travail des femmes désigné comme « inférieur » (Phillips, Taylor, 1980).

Ainsi, certains économistes ont considéré que l'exclusion de la femme des processus économiques non seulement la met en marge en tant qu'un individu, mais elle empêche également le développement socio-économique dans son ensemble.

➤ **La femme est un agent de changement dans les pays en voie de développement :**

L'économiste Amartya Sen (2000) met les femmes au centre d'un développement possible des pays les plus pauvres.

Dans un monde d'inégalités, les libertés jouent un rôle essentiel pour combattre la misère et l'oppression. Elles sont à la fois la fin ultime du développement et son principal moyen. Loin de s'opposer, liberté économique et liberté politique se renforcent. Elles favorisent l'action des individus, et notamment des femmes, dont l'émancipation est un facteur décisif de changement (Sen, 2000).

Il avance également que la femme qui peut accéder à un revenu extérieur tend alors à améliorer sa situation économique et à acquérir un statut équitable.

➤ **La femme face au développement social :**

Pour Engels (1971), l'émancipation de la femme devient réalisable dans le cas où la femme pourra participer au travail social dans les mêmes conditions de l'homme, touchant l'ensemble des aspects de la vie, pénétrant profondément la vie économique, la vie politique, mais aussi la culture et les mentalités.

Et pour Shanti (1995), l'émancipation économique de la femme relève de la recherche d'une grande justice sociale. Il précise que l'émancipation et la promotion économique de la femme ne signifie pas uniquement l'égalité entre les sexes, mais inclus également, l'amélioration de son niveau de vie, ainsi que son éventuelle participation au développement social.

➤ **Economie sociale : rôle des coopératives dans l'émancipation de la femme**

Pour Droy (1990), le regroupement des femmes rurales constitue une source d'autonomie. Son ouvrage analyse l'impact des groupements féminins sur la situation socio-économique de la femme rurale.

Eide (1993) dans son travail « les femmes dans le développement » ; a essayé de montrer l'importance de la femme dans le développement économique et dans le bien-être familial par l'intermédiaire des organisations et par sa présence sur le marché comme vendeuse et acheteuse.

Ainsi, Belloncle (1978) perçoit les groupes féminins comme moyens de promotion des femmes à travers des projets de développement puisqu'ils tiennent compte de leurs besoins. L'auteur a essayé de montrer l'impact des coopératives dans le développement en Afrique.

Ester (1983) dans son ouvrage « La femme face au développement » a montré le rôle de la femme dans l'activité économique, selon l'écrivain, l'éducation et l'accès à l'emploi sont les conditions nécessaires de l'émancipation de la femme.

Le travail joue un rôle central dans l'évolution des rapports sociaux de sexe, ainsi que dans le processus d'émancipation des femmes. Quand on parle du travail des femmes, on parle en réalité de la place qu'elles occupent dans la société.

Selon Maruani (2005), c'est le travail qui donne aux femmes une identité sociale. Par le travail, les femmes acquièrent une autonomie économique et sociale. La salarisation est un pas de plus vers l'émancipation.

Mieux encore, l'éducation demeure une étape clé dans l'émancipation de la femme. C'est pourquoi, les ONG et la communauté internationale investissent de plus en plus dans l'éducation des jeunes filles. L'évolution de la condition féminine passe par l'éducation.

L'apprentissage des compétences et des connaissances permet aux femmes l'accès aux nouveaux marchés et au financement, aux services d'appui et aux moyens de rejoindre des réseaux et des groupes, et d'acquérir une nouvelle autonomie et garantir leur émancipation.

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'analyser la nature des liens existants entre les coopératives féminines et le tourisme durable dans les zones montagneuses au Maroc.

4- Les coopératives féminines et tourisme durable dans les zones montagneuses : état des lieux et enjeux

Au Maroc, les zones montagneuses et leurs zones annexes (Oasis de montagne et hauts plateaux de l'oriental) représentent 25% de la superficie globale⁵. Sur le plan naturel ces territoires regorgent de richesses aussi bien matérielles qu'immatérielles. Ils constituent le château d'eau naturel du pays et abritent des écosystèmes naturels connus par leur diversité et leur richesse en espèces de faune et de flore. Ce qui offre une richesse paysagère inédite et des potentialités touristiques qui méritent d'être valorisées durablement.

Cependant, ces atouts demeurent sous exploités et peu valorisés. Ainsi, en dépit du fort potentiel économique et social de ces zones, leur contribution au PIB national ne dépasse pas les 5%.

Ainsi, malgré la présence des atouts sus mentionnés, l'analyse des indicateurs socio-économiques relatifs à ces territoires fait apparaître plusieurs problématiques liées à leur développement sur tous les niveaux. Parmi ces enjeux les plus préoccupants, on distingue principalement la problématique de persistance des disparités frappantes sur le plan territorial et social, le retard accusé en matière d'infrastructures et de services sociaux de base et l'enclavement dont souffre une bonne partie de ces zones.

Dans ce même ordre d'idée, et selon les résultats du RGPH réalisé par le HCP en 2014, ces zones enregistrent un taux de chômage accru (61,7% des communes des zones montagneuses affichent un taux de chômage supérieur à 10%) et se caractérisent par des taux de pauvreté monétaire globalement plus élevés que le niveau national (8,76% contre 3,5% au niveau national). Une proportion considérable de la population se trouve ainsi touchée par la pauvreté multidimensionnelle.

Un constat préoccupant qui se manifeste par une intensité de privation des pauvres en croissance, d'où la nécessité d'explorer de nouveaux modèles de développement.

Dans cette optique, la population des zones montagneuses représente 25 % de la population nationale (soit 8 636 453 habitants, sur un total de 33 848 242 habitants selon le RGPH 2014), 48,4% de cette population est de genre féminin. Une population qui dispose d'une expertise distinctive non suffisamment valorisée sur le plan de l'entreprenariat territorial et social.

Un constat qui demeure corroboré par les dernières données fournies par l'ODCO en fin 2018. Selon lesquelles le Maroc compte 19 403 coopératives, parmi lesquelles seul 2732 sont des coopératives créées par des femmes, soit près de 14% du nombre total (511562 adhérents). Ces coopératives féminines rassemblent 40946 adhérents ; soit 8% du total des personnes engagées dans ce genre de structures.

⁵ MAPM, 2015, Note relative au Développement des zones de Montagne au Maroc. 20 pages

Dans ce qui suit, nous allons traiter la place de l'entrepreneuriat social féminin dans la redynamisation du tourisme montagnard, en analysant le cas de la Région Béni Mellal-Khénifra.

5- L'entrepreneuriat social féminin au service de la redynamisation du tourisme montagnard : Cas de la Région Béni Mellal-Khénifra

Selon les chiffres issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 réalisé par le Haut-Commissariat au Plan, le noyau dur de la pauvreté (Pauvreté monétaire et Pauvreté multidimensionnelle) est plus répandu dans les régions de Darâa-Tafilalet (3,7%) et de Beni Mellal-Khénifra (3,5%). A l'échelle provinciale, cette double pauvreté est plus prononcée à Azilal (10,4%), suivie par Figuig (8,6%), Midelt (6,2%) et Tinghir (5,7%)⁶.

En dépit, des avancées enregistrées en matière de lutte contre la pauvreté au niveau national, le taux de pauvreté monétaire au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra avoisine le double de la moyenne nationale (4,8%) et s'établit à 9,3%. Quant à la proportion des personnes concernées par la pauvreté multidimensionnelle au niveau de cette région, s'élève à 13,4% contre 8,2% au niveau national ce qui en fait la région la plus pauvre du Maroc.

Ainsi, si on s'intéresse spécifiquement à la Province d'Azilal, où la pauvreté multidimensionnelle est la plus prononcée au niveau national, ce territoire affiche une population active féminine de l'ordre de 16 528 femmes, dont 20.6% se trouvent en situation de chômage. Un taux de chômage très élevé si on le compare avec celui des hommes qui est de 5.5%.

Toutefois, malgré les richesses aussi bien naturelles, que culturelles et ethniques dont dispose la région, cette dernière ne compte que 1236 coopératives avec un nombre d'adhérents de l'ordre de 57368, cependant, parmi ces coopératives seul 137 sont créées par des femmes regroupant ainsi près de 2248 adhérentes⁷.

De ce fait, l'entrepreneuriat social peut constituer un cadre propice à l'épanouissement des femmes appartenant à cette région, tout en leur offrant une opportunité de valorisation du savoir-faire local dont elles disposent en matière d'artisanat, et de produits de terroir de plus en plus recherchés par les amateurs du tourisme écologique, de la nature et des produits bio. Cela servira sans doute au renforcement de la notoriété de la région et constituera un atout au service du tourisme durable et écologique.

6-Conclusion :

⁶ HCP, 2017, présentation des Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014
Paysage territorial et dynamique

⁷ ODCO, Registre central des coopératives

Depuis l'indépendance de nombreuses initiatives publiques et privées ont été lancées au Maroc. Cependant, malgré les avancées enregistrées à l'échelle nationale, les zones montagneuses restent les plus touchées par les défis d'ordre socioéconomiques les plus complexes à savoir le chômage, la pauvreté, et la vulnérabilité.

Dans ce sens, le modèle coopératif constitue l'alternative la plus adéquate pour la création des activités génératrices de revenus et l'amélioration de la situation socioéconomique de la population de ces territoires. Par conséquent, les autorités locales peuvent jouer un rôle crucial en termes de sensibilisation, de formation, d'aide au financement, de conclusion des partenariats et peuvent également faciliter l'accès aux moyens logistiques et technologiques afin d'assurer une certaine viabilité pour l'action coopérative féminine dans les zones montagneuses.

Compte tenu de la singularité de ces zones, de leurs atouts distinctifs et des enjeux qu'elles incarnent, leur développement reste tributaire du degré d'engagement de la population locale, au profit de l'émergence d'une initiative territoriale volontariste et de la co-construction d'une conception nouvelle de l'action territoriale fondée sur la valorisation du patrimoine local, et l'implication de la population dans tout projet de développement. Faisant ainsi de la création d'unités productives solidaires, une source inépuisable de création de richesse au service, de l'autonomisation économique et sociale de la femme, et de leur implication effective dans la promotion de l'offre touristique et le développement durable de leur bassin de vie.

Bibliographie :

Alaedini, P., & Razavi, M. R. (2005). Women's participation and employment in Iran: a critical examination. *Critique: Critical Middle Eastern Studies*, 14(1), 57-73.

Amartya, S. (2000). Repenser l'inégalité. *Paris, Le Seuil*.

Attouch H. (2011), Economie solidaire et développement humain durable, *Remacoop, n° 1, ODCO*, p. 69-78.

Attouch, H. (2011). Économie solidaire et développement humain territorial.

Bacon, Christopher. (2010). A spot of coffee in crisis: Nicaraguan smallholder cooperatives, fair trade networks, and gendered empowerment. *Latin American Perspectives* 171 (37/2): 50–71.

Barthélémy, A. et Slitine, R. (2012), *Entrepreneuriat social : innover au service de l'intérêt général*, Paris : Vuibert, p. 28.

Belloncle, G. « coopérative et développement en Afrique sahélienne ». Centre d'étude en économie coopérative de l'université de Sherbrooke, 1978. 428p.

Bibby, A., & Shaw, L. (Eds.). (2005). *Making a difference: Co-operative solutions to global poverty*. Co-operative College.

Boserup, E., & Marache, M. C. (1983). *La femme face au développement économique*. Presses universitaires de France.

Caire, G., Gagnon, C., & Salaméro, S. (2018). Le tourisme coopératif au Québec: une forme de tourisme vecteur de développement pour les territoires périphériques?. *IdeAs. Idées d'Amérique*, (12). CESE, rapport « Economie Sociale et Solidaire Un levier pour une croissance inclusive » page 101.

Datta, Punita Bhatt, and Robert Gailey. (2012). Empowering women through social entrepreneurship: Case study of a women's cooperative in India. *Entrepreneurship: Theory and Practice* 36 (3): 569–87.

Deji, O. (2005). Membership of co-operative societies and adoption behavior of women farmers: Implication for rural development. *Journal of Social Sciences* 10 (2): 145–7.

Deploige, S. (1902). L'émancipation des femmes. *Revue Philosophique de Louvain*, 9(33), 53-94.

Eccarius-Kelly, Vera. (2006). Guatemalan women's cooperatives and state neglect. *Peace Review* 18 (1): 37–43.

Ecevit, Yıldız. (2007). *A Critical Approach to Women's Entrepreneurship in Turkey*. Ankara, Turkey: ILO Report.

Editions, C. L. E. (1991). 147p. DROY (Isabelle), Femmes et développement rural, Paris, Karthala, 1990, 182p. DUMONT (René), Démocratie pour l'Afrique.

Eliane GUBIN et al. « le siècle des féministes ». Atelier. Paris.2004. 463p.

Eliane GUBIN, et al.. « Le siècle des féministes ». Atelier. Paris 2004.463p.

Eme, B. et Laville, J.-L. (2006), « Économie solidaire (2) », in J.-L. Laville et A. David Cattani (dir.). *Dictionnaire de l'autre économie* (p. 302), Paris, Gallimard.

Engels, F., & Desrousseaux, A. M. (1946). *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (p. 6). A. Costes.

Ferguson, Hilary, and Thembela Kepe. (2011). Agricultural cooperatives and social empowerment of women: a Ugandan case study. *Development in Practice* 21 (3): 421–29.

Frank, L. « Essai sur la condition politique de la femme ». A. Rousseau. Paris. 1892. P : 11.

Gertler, M. 2001. *Rural Cooperatives and Sustainable Development*. Saskatoon: Centre for the Study of Cooperatives.

Gianfaldoni, P. (2015), « Les enjeux identitaires des entreprises sociales françaises », *Entreprendre & Innover*, 27, 51-59

Goldman, Mara, and Jani Little. (2015). Innovative grassroots NGOs and the complex processes of women's empowerment: An empirical investigation from Northern Tanzania. *World Development* 66: 762–77.

HCP, 2017, présentation des Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 Paysage territorial et dynamique.

HCP. « Note d'information du haut commissariat au plan au sujet de la situation du marché du travail au premier trimestre de l'année 2014 ». 2014.

Iakovidou, Olga. (2002). Women's agrotourist cooperatives in Greece: Key elements for their successful operation. *Journal of Rural Cooperation* 30 (1): 13–24.

Janssens, Wendy. (2009). Women's empowerment and the creation of social capital in Indian villages. *World Development*, 38 (7): 974–88.

Kabeer, Naila. (1999). Resources, agency, and achievements: Reflections on the measurement on women empowerment. *Development and Change*, 30: 435–64.

Lévesque, B., & Lajeunesse-Crevier, F. (2005). *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social: approches théoriques et politiques publiques*. CRISES.

MAPM, 2015, Note relative au Développement des zones de Montagne au Maroc. 20 p.

Mbetid-Bessane, E., Havard, M., Nana, P. D., Djonnewa, A., Djondang, K., & Leroy, J. (2003). Typologies des exploitations agricoles dans les savanes d'Afrique centrale: un regard sur les méthodes utilisées et leur utilité pour la recherche et le développement.

Oberhauser, Ann, and Amy Pratt. (2004). Women's collective economic strategies and political transformation in rural South Africa. *Gender, Place & Culture*, 11 (2): 209–28.

ODCO, 2018, Registre central des coopératives.

ODCO. « Les coopératives au Maroc en chiffre : 2010 ».in Remacoop, n° 1, ODCO, pp : 115-119.

Ortmann, G. F., and R. P. King. (2007). Agricultural cooperatives I: History, theory and problems. *Agrekon* 46 (1): 18–46.

Richez-Battesti, N. (2016), « Diversification des modèles d'entreprises d'économie sociale et solidaire : quelle place pour l'entrepreneur ? », *Revue de l'entrepreneuriat*, 3, 139.

Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, 38, p. 33.

Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*. Odile jacob.

Sibille, H. (2016), « D'où vient, où va l'entrepreneuriat social en France ? Pour un dialogue France-Québec sur l'entrepreneuriat social », *Revue Interventions économiques*, n° 54.

Vazquez, Maria, Bressers Johannes, C. L. Boer, Maria Garcia, and Oscar Maya. (2016). Elements of success in cooperatives conformed by Maya women in the Yucatan Peninsula, Mexico. *International Journal of Research and Education* 1 (2): 1–11.